

Préservation des savarts champenois

Leviers d'actions sur les sites Natura 2000 militaires



Journée des animateurs Natura 2000 Grand Est – Nancy 06/11/2018

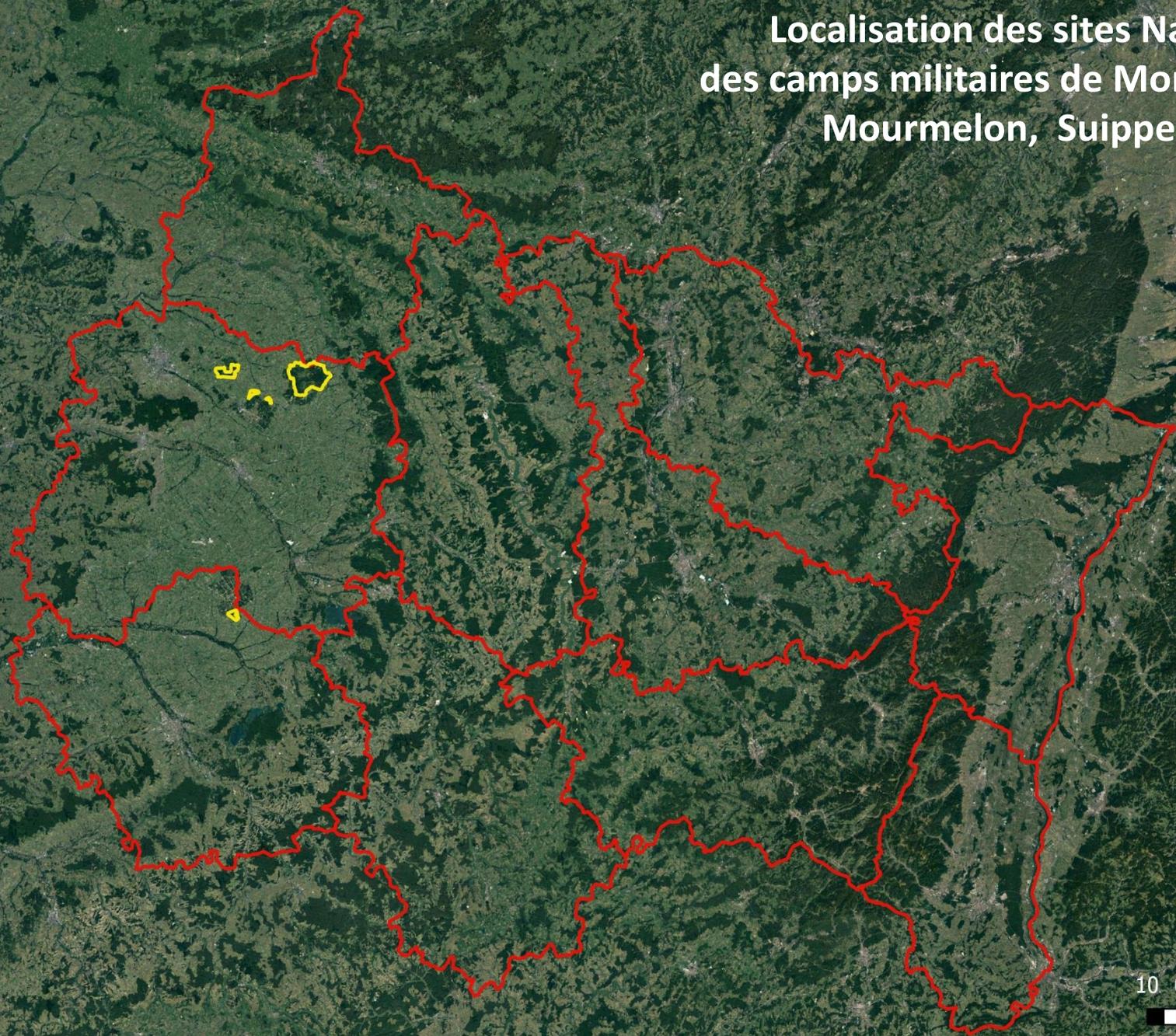


Depuis 2015, CENCA missionné par la DREAL pour l'animation des sites Natura 2000 situés sur terrains militaires :

- **FR2100256 - Savarts du camp militaire de Moronvilliers** **1511 ha**
- **FR2100257 - Savarts du camp militaire de Mailly-le-Camp** **536 ha**
- **FR2100258 - Savarts du camp militaire de Mourmelon** **408 ha**
- **FR2100259 - Savarts du camp militaire de Suippes** **7 929 ha**

- **FR2100311 - Camp militaire du Bois d'Ajou** **267 ha**
- **FR2100338 - Fort de Dampierre ou Magalotti (depuis 2018)** **65 ha**

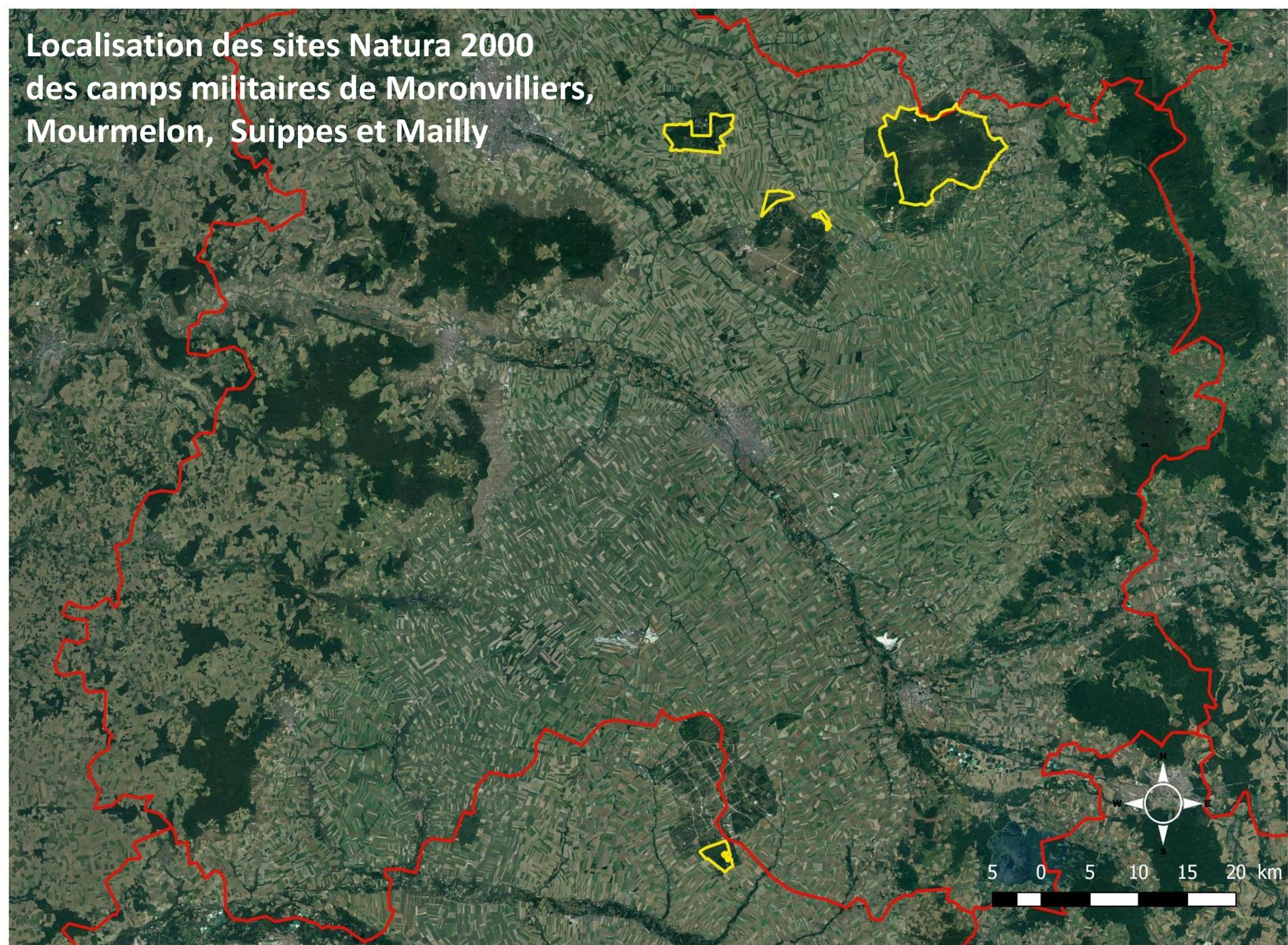
**Localisation des sites Natura 2000
des camps militaires de Moronvilliers,
Mourmelon, Suippes et Mailly**



10 0 10 20 30 40 km



**Localisation des sites Natura 2000
des camps militaires de Moronvilliers,
Mourmelon, Suippes et Mailly**

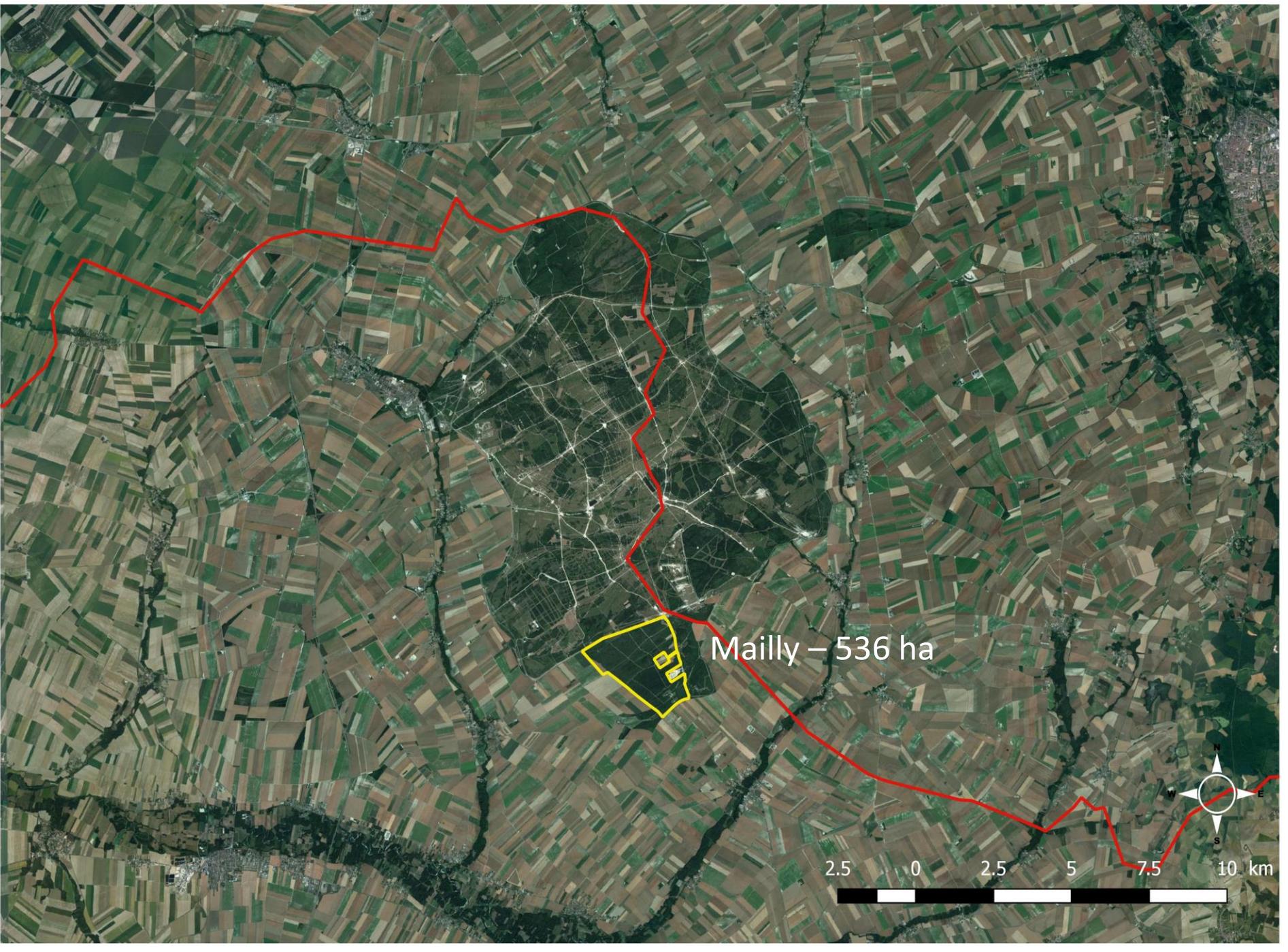


Moronvilliers – 1511 ha

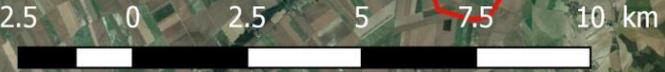
Mourmelon – 408 ha

Suippes – 7 929 ha

2.5 0 2.5 5 7.5 10 km



Maily - 536 ha



Les savarts champenois

Anciennes étendues « steppiques » de la Champagne pouilleuse

Sols crayeux (craie du Thuronien & Santonien)

Richesses écologiques exceptionnelles :

- Pelouses et prairies sèches (savarts)
- Boisements spontanés (pinède, chênaie)

- Quelques espèces emblématiques :
 - Sisymbre couché
 - Damier de la Succisse
 - ...



Camps militaires = réservoirs de biodiversité
Forte responsabilité du MINARM

Savarts du camp de Suippes (CENCA)

Les savarts champenois

Mourmelon (zone 19) – Vaste ensemble de savart



Les savarts champenois

Suippes – Savart colonisé par les pins



Les savarts champenois



Triton crêté
(CENCA)



Damier de la Succisse
(R. Leconte, CENCA)



Cuivré des marais
(CENCA)



Cordulie à corps fin
(wikipedia)

Localiser et hiérarchiser les secteurs prioritaires d'intervention

Surfaces potentielles d'intervention très vastes.
DOCOB imprécis sur les secteurs prioritaires.

Pas pertinent de programmer des mesures de gestion sur l'ensemble des milieux ouverts

Contraintes militaires, techniques, administratives et financières

⇒ **Réalisation de cartes des secteurs prioritaires d'intervention.**

- **Document préalable indispensable, tant pour l'Armée que pour la structure animatrice.**



CARTE DES TRAVAUX PRIORITAIRES

-  Périmètre du site Natura 2000
-  Secteur restauré par les Pionniers
et entretenu par la SCMM

Secteurs potentiels d'intervention

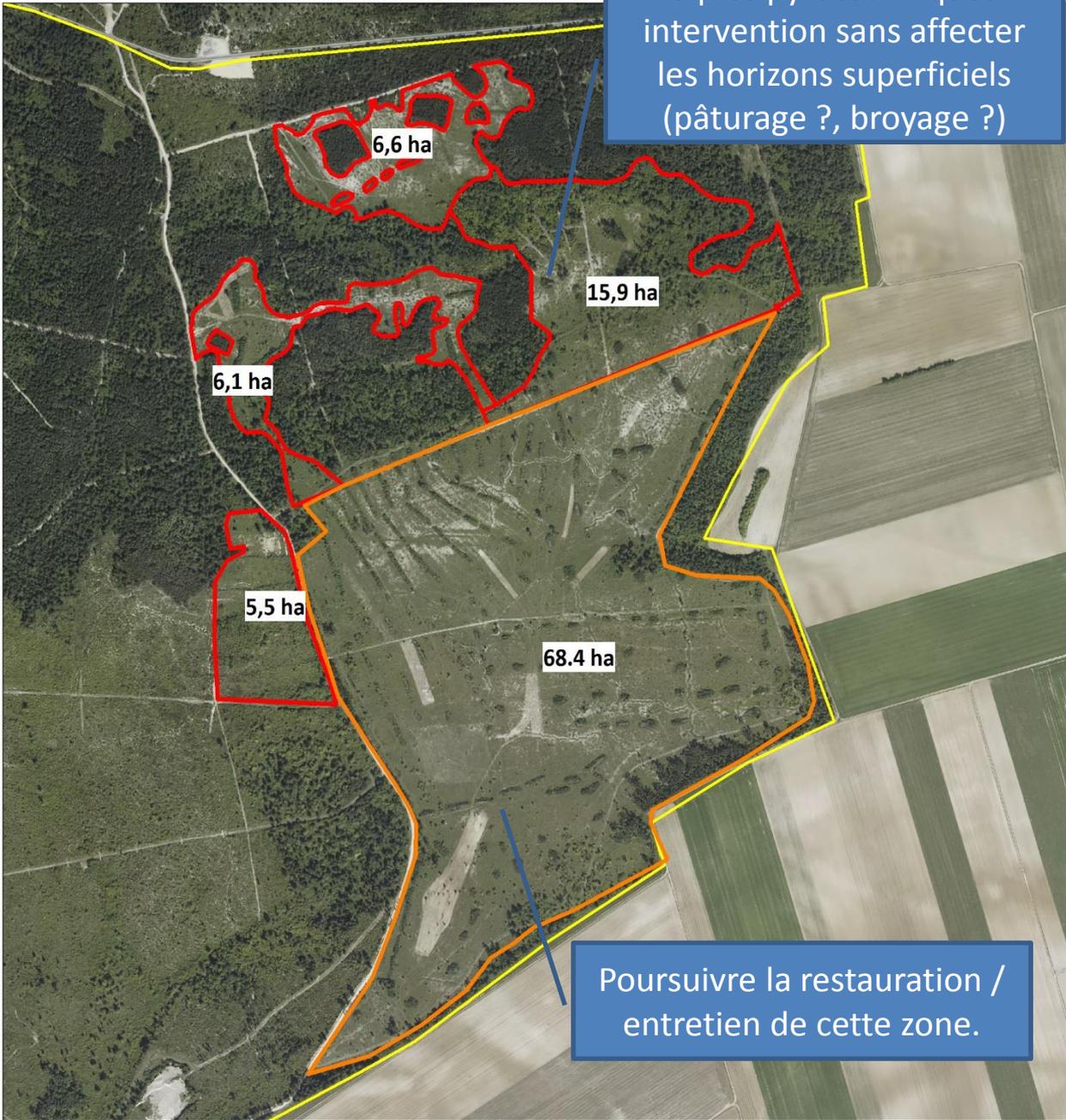
-  Priorité 1
-  Priorité 2

N
↑

Site Natura 2000 n°11
"Savart du camp militaire de Moronvilliers"

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne, 2016,
Source : IGN BDORTHIPHOTO 2011©

Risques pyrotechniques =
intervention sans affecter
les horizons superficiels
(pâturage ?, broyage ?)



Poursuivre la restauration /
entretien de cette zone.

CARTE DES TRAVAUX PRIORITAIRES

-  Périmètre du site Natura 2000
-  Secteur restauré par les Pionniers
et entretenu par la SCMM

Secteurs potentiels d'intervention

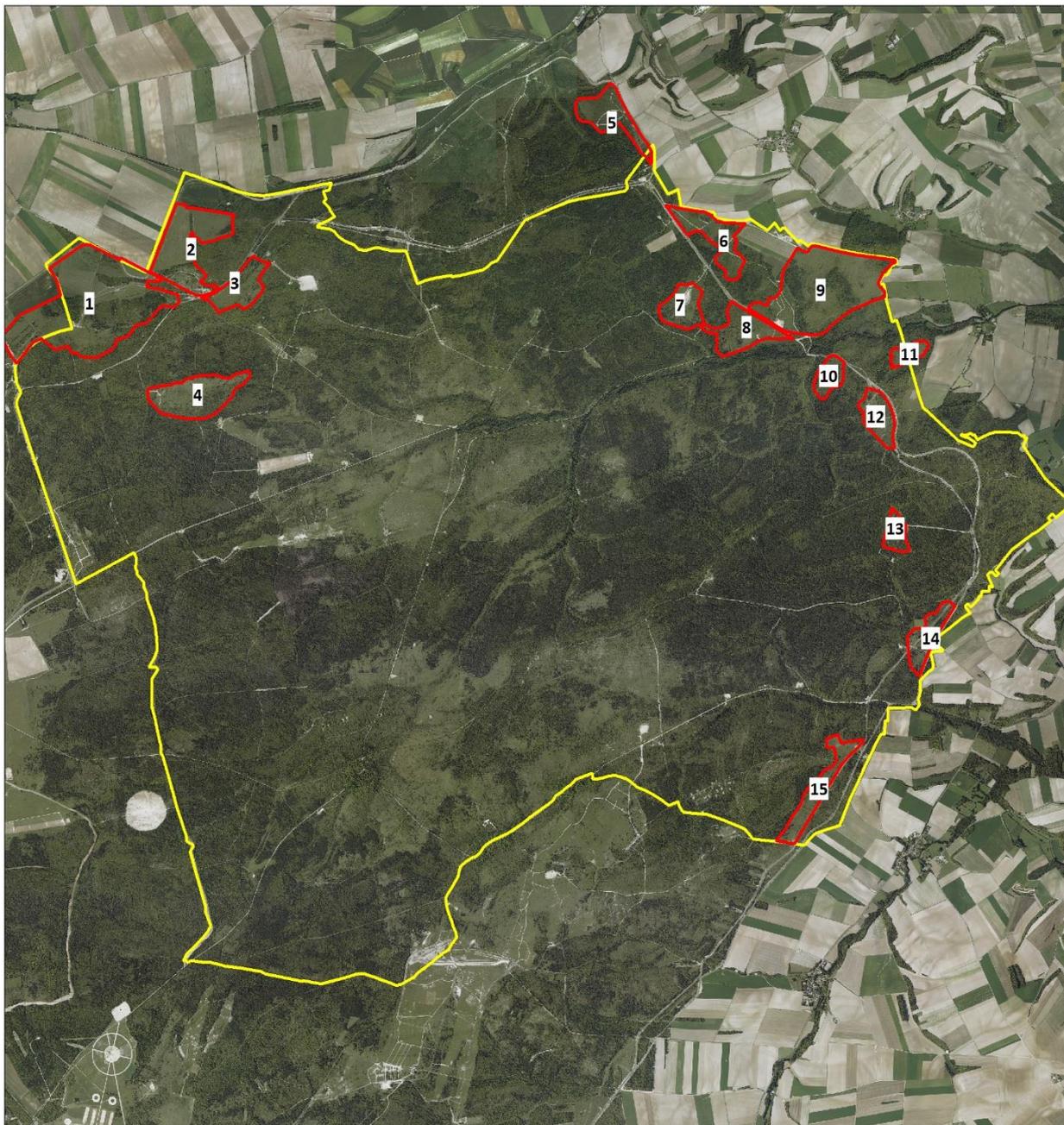
-  Priorité 1
-  Priorité 2



Site Natura 2000 n°11
"Savart du camp militaire de Moronvilliers"

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne, 2016,
Source : IGN BDORTHIPHOTO 2011©





CARTE DES TRAVAUX POTENTIELS

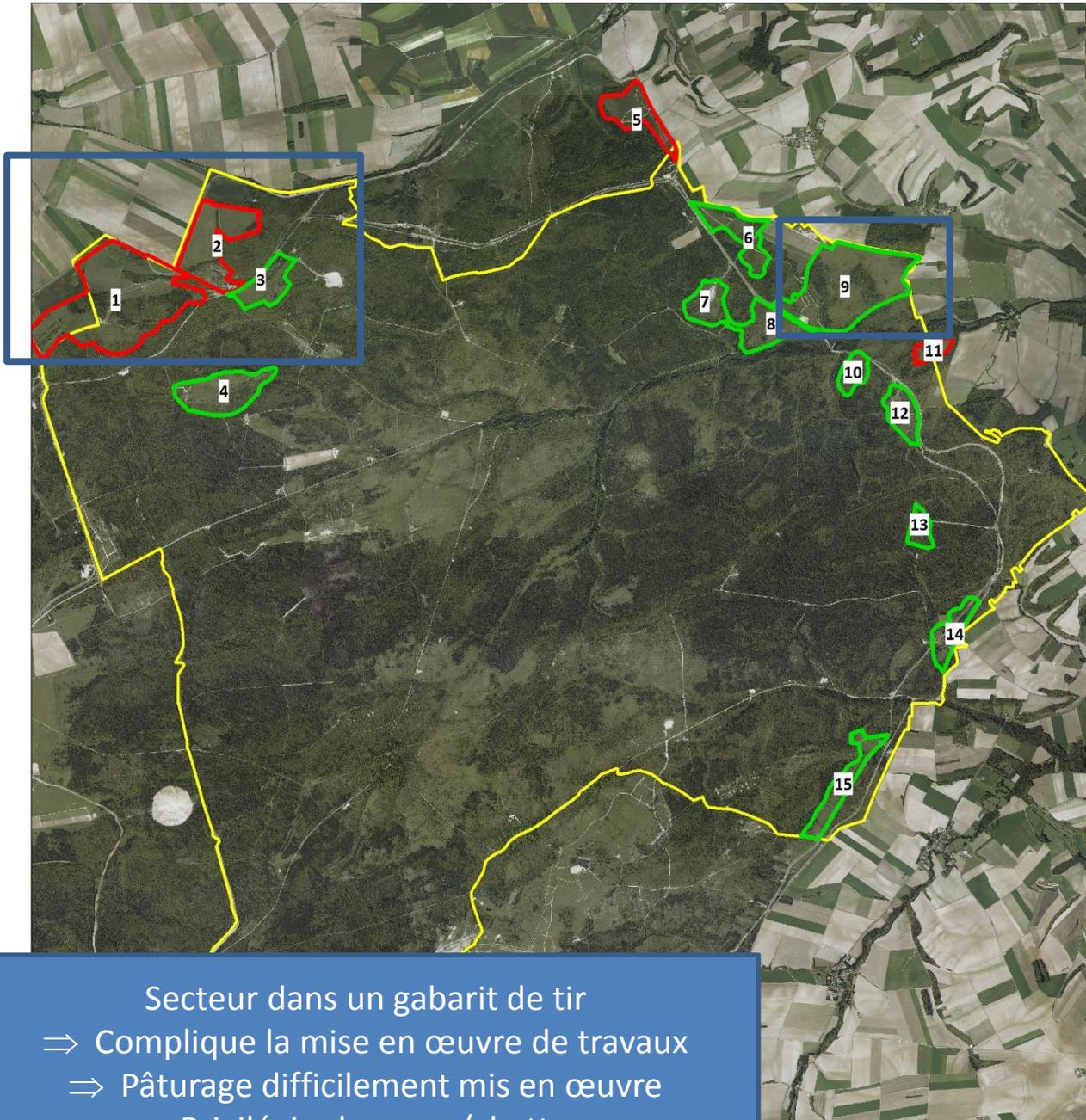
-  Périmètre du site N2000
-  Secteur potentiel d'intervention

N
↑

Site Natura 2000 n°14
"Savart du camp militaire de Suippes"

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne, 2016,
Source : IGN BDORTHIPHO 2011©

CARTE DES TRAVAUX PRIORITAIRES



 Périmètre du site N2000

Secteurs prioritaires d'intervention

 Secteur hors gabarit de tir

 Secteur situé dans un gabarit de tir

N
↑

Site Natura 2000 n°14
"Savart du camp militaire de Suippes"

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne, 2016,
Source : IGN BDORTHIPHOTO 2011©

 Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne



Secteur dans un gabarit de tir
⇒ Complique la mise en œuvre de travaux
⇒ Pâturage difficilement mis en œuvre
⇒ Privilégier broyage/abattage

Démarches complémentaires d'intervention :

1. Conseils de gestion sur les travaux réalisés par l'armée
2. Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT)
3. Contrat Natura 2000
4. FIE
5. Autres leviers

1. Conseils de gestion sur les travaux réalisés par l'armée

Nombreux travaux d'entretien (layon, savart...) et parfois de débroussaillage / abattage (création de nouveaux cônes de tir ou création de pistes). Ces travaux en régie ou sous-traitance.

- **Assistance technique du CENCA pour des conseils de gestion** afin d'adapter les travaux prévus (période d'intervention, ajustement du cahier des charges de sous-traitance...).
- **Travaux en régie par les Pionniers de Mailly** (4,5 ha de secteurs prioritaires)
- **Réalisation d'un atlas des zones pouvant faire l'objet de travaux d'entretien pour les Pionniers** (Mourmelon, Suippes et Moronvilliers).

2. Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT)

Instrument juridique qui permet à l'Etat d'accorder à un tiers un droit réel sur son domaine (code de la propriété des personnes publiques)

- **Systeme triplement gagnant**
- **Créer des partenariats solides et profitables à tous**
- **Etre force de propositions** sur chaque site pour envisager si besoin de nouvelles AOT sur les secteurs prioritaires.

2. Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT)

Pour chaque AOT = définition d'un cahier des charges.

Exemples des AOT sur Mourmelon :

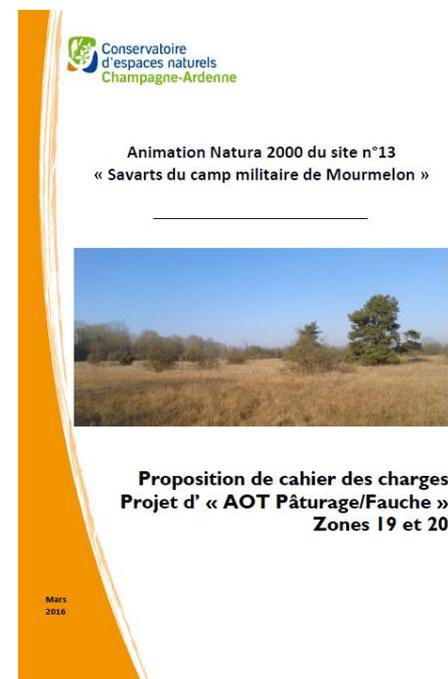
1^{ère} AOT « fauche » - 2016

- Cahier des charges environnemental non respecté (surface fauchée plus importante, absence de bande-refuge, CENCA/USID/CENTIAL non informés...

2^e AOT « pâturage / fauche » - 2017

- Demande non instruite.

■ FIN DU PARTENARIAT AVEC LE BENEFICIAIRE.



2. Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT)

Pour chaque AOT = définition d'un cahier des charges.

Exemples des AOT sur Mourmelon :

3^e AOT « pâturage / fauche »

- Jeune éleveur local qui reprend l'exploitation familiale
 - Plusieurs rencontres préalables avec USID, CENTIAL et CENCA
 - Programme d'interventions 2018-2020 discuté
 - Rotation fauche / pâturage + débroussaillage
 - L'éleveur doit participer à des travaux de débroussaillage de savarts
-
- **153 ha sous AOT sur le site Natura 2000** (AOT intègre d'autres secteurs hors N2000)
 - **AOT = coût « 0 € » pour l'armée**



AOT FAUCHE - PÂTURAGE M. NOIZET 2018

 Périmètre du site N2000

 Fauche
 Non-intervention
 Paturage

N
↑

Site Natura 2000 n°13
"Savart du camp militaire de Mourmelon"

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne, 2018,
Source : IGN BDORTHIPHOTO 2011©

 Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

 NATURA 2000

3. Contrat Natura 2000

Etat (MINARM) ne peut pas signer un contrat avec lui-même (MTES).

Priorité du MINARM d'engager un contrat Natura 2000

- **Etablissement d'une convention EMZD/CENCA** autorisant le CENCA à engager sous sa maîtrise d'ouvrage :
 - travaux écologiques
 - suivis écologiques
 - conforter sa mission d'assistance technique.
- Convention signée en 2016 et portant sur l'ensemble des 5 sites Natura 2000.

3. Contrat Natura 2000

Projet de contrat ni-ni sur le camp de Suippes

- Travaux prévus sur 3 années (2019 – 2021) :
- Débroussaillage, abattage, exportation complète et broyage des rémanents.
- Surface : 57,7 ha
- **Fortes contraintes pyrotechniques.**
Procédures longues et complexes.
- Budget : 137 k€

- **Priorité à la pérennité des résultats :**
entretien post-travaux assurés par des éleveurs (AOT) et Pionniers si besoin.



4. Fond d'Intervention pour l'Environnement (FIE)

Fonds du MINARM qui permet de financer des projets novateurs / expérimentaux.

Dossier sous maîtrise d'ouvrage des régiments des camps.

Projet FIE 2019 sur le camp de Suippes :

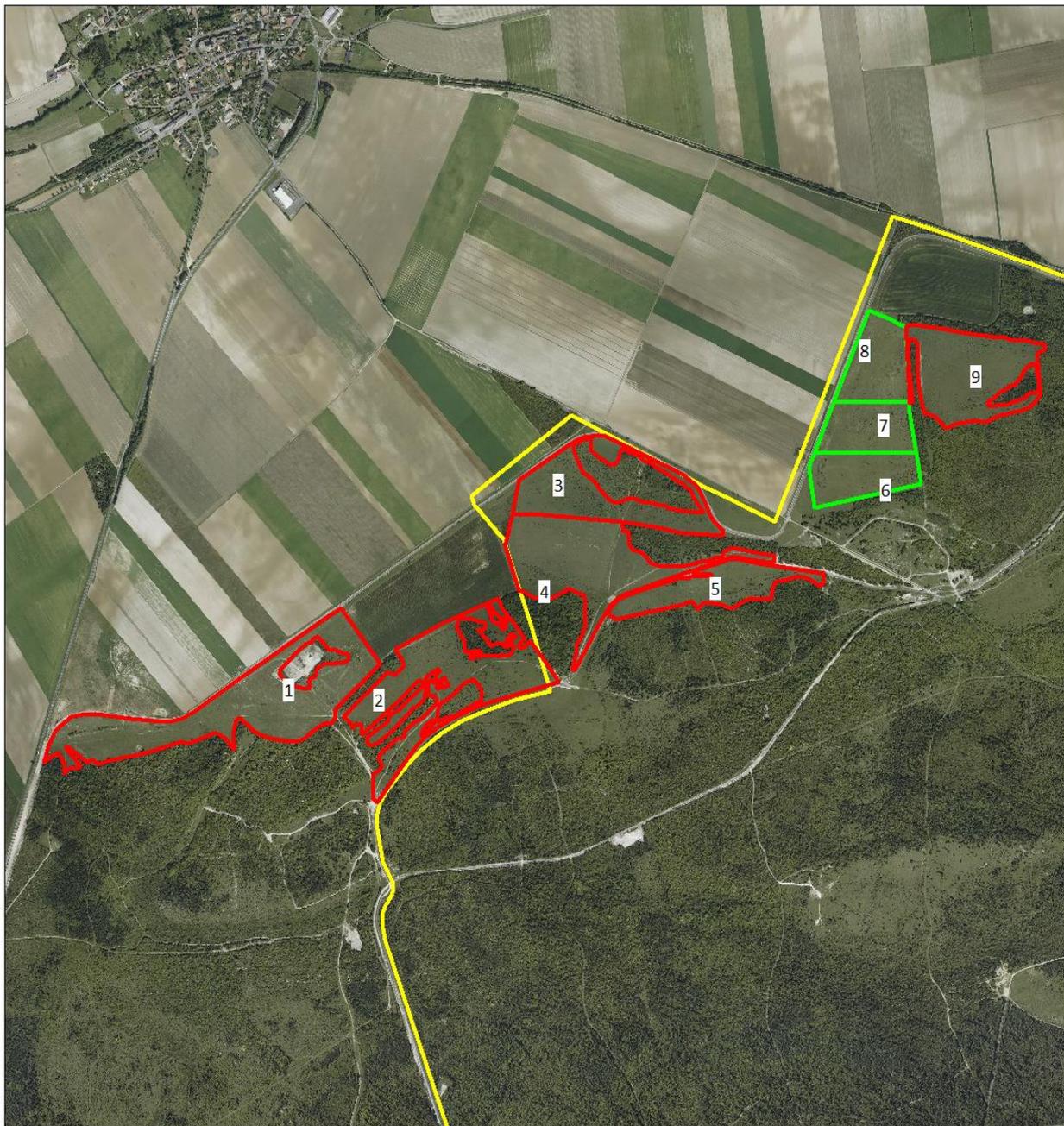
Secteurs contigus au projet de contrat ni-ni.

Broyage de restauration (contraintes pyrotechniques très fortes)

Surface : 101 ha

Budget : 37 k€

En attente de la décision du MINARM.



LOCALISATION DES SECTEURS D'INTERVENTION

-  Périmètre du site Natura 2000
-  Travaux de broyage de restauration (candidature FIE 2019)
-  Secteurs concernés par le projet de contrat Natura 2000 porté par le CENCA (hors candidature FIE 2019)

N
↑

Site Natura 2000 n°14 "Savarts du camp militaire de Suippes"
Travaux de restauration des savarts champenois
Candidature au FIE 2019

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne, 2018,
Source : IGN BDORTHO 2011©



 Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne



4. Autres leviers

- **Appel à candidatures exceptionnel pour travaux écologiques (reliquat budgétaire)**

Août 2018 : possibilité de proposer des travaux (dépôt début sept. 2018)

Mourmelon : restauration de 48 ha de savarts par débroussaillage avec exportation et broyage des rémanents.

Secteurs concernés par une AOT fauche / pâturage.

Budget : 59 k€

Projet retenu fin septembre 2018 par le MINARM.

4. Autres leviers

- **Appel à candidatures exceptionnel pour travaux écologiques (reliquat budgétaire)**

Août 2018 : possibilité de proposer des travaux (dépôt début sept. 2018)

Mourmelon : restauration de 48 ha de savarts par débroussaillage avec exportation et broyage des rémanents.

Secteurs concernés par une AOT fauche / pâturage.

Budget : 59 k€

Projet retenu fin septembre 2018 par le MINARM.

4. Autres leviers

- **Projet LIFE avec le MINARM et la Fédérat^o des CEN**

- **Autres perspectives :**
 - **AMI TVB – Biodiversité (?)**
 - **Valorisation de la biomasse**
 - **Projet de renouvellement de chaudières**
 - **Sollicitations et projets pour méthaniseurs**
 - **Attention aux risques d'intensification des pratiques...**
 - **Impliquer d'autres bénéficiaires actuels d'AOT**

Conclusions et perspectives

Bonne compréhension des instances et procédures de l'armée.

S'adapter aux contraintes opérationnelles et pyrotechniques.

Orchestrer les différents leviers d'actions en gardant une cohérence globale et un objectif clair et partagé :

- **Primordial de prioriser les secteurs d'intervention**
- **Ne pas tomber dans de l'interventionnisme irréfléchi**
- **Entretien : AOT à privilégier avec la profession agricole**
- **Restauration : investissements conséquents avec différents MO et partenaires financiers (pas uniquement N2000)**
- **Evaluer les résultats des travaux : état des lieux et protocoles pertinents.**

MERCI DE VOTRE ATTENTION.

Pour toutes questions sur les sites Natura 2000 militaires :



**Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne**

Moronvilliers, Mourmelon, Suippes

Pierre DETCHEVERRY

Tél : 03.24.30.06.20

E-Mail : pdetcheverry@cen-champagne-ardenne.org

Mailly

Manon CHAUTARD

Tél: 03.25.80.50.50

E-Mail : mchautard@cen-champagne-ardenne.org

Bois d'Ajou

Yohann BROUILLARD

Tél: 03.25.80.50.50

E-Mail : ybrouillard@cen-champagne-ardenne.org

Fort de Dampierre ou Magalotti

Romarc LECONTE

Tél: 03 25 88 83 31

E-Mail : rleconte@cen-champagne-ardenne.org